

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 10 DE RAMSAR MERCREDI 29 OCTOBRE 2008

Les délégués à la CdP 10 de la Convention de Ramsar se sont réunis en plénière tout le long de la journée pour examiner les questions d'organisation et les questions et recommandations découlant des CdP précédentes et pour entendre les rapports concernant les activités intersessions et les déclarations de parties et d'observateurs. Un exposé spécial sur la préservation et l'utilisation durable des zones humides a également été présenté.

PLENIERE

QUESTIONS D'ORGANISATION: La présidente de la CdP 9, Maria Mutagamba, Ministre des eaux et de l'environnement, Ouganda, a remis à Anada Tiéga, Secrétaire exécutif de la Convention de Ramsar, un guide de la gestion des sites Ramsar, élaboré par son ministère.

Les délégués ont adopté l'ordre du jour (COP 10 Doc.1 Rev.2) et le règlement intérieur (COP 10 Doc.2 Rev.1), après avoir entendu que les règles y ont été amendées de manière à prévoir, entre autres, l'élection d'un président adjoint outre le président.

La CdP a ensuite élu Lee Maanee, Ministre de l'environnement, République de Corée, Président de la CdP 10. Dans sa déclaration d'ouverture, le président Lee a indiqué que les 158 parties à la Convention et plus de 1800 sites Ramsar témoignent de l'engagement fort des parties en faveur de l'application de la Convention et réaffirment l'importance et la valeur des zones humides. Il a ajouté que l'élaboration et l'adoption d'un nouveau plan stratégique par la CdP 10 conduira à une nouvelle étape du développement de la Convention, et que la conférence donnera l'occasion d'évaluer les progrès accomplis, de renouveler la détermination pour l'avenir et d'améliorer la prise de conscience à l'égard des zones humides. Kim Chan-woo, République de Corée, a été ensuite élu Président adjoint. Rejoice Mabudafhasi, Afrique du Sud, et Patrick Van Klaveren, Monaco, ont été élus vice-présidents.

Les délégués suivants ont été désignés pour le Comité de vérification des pouvoirs: pour l'Afrique, Manichand Puttoo (Maurice); pour l'Asie, Nirawan Pipitsombat (Thaïlande); pour l'Europe, Camille Barnette (France); pour les Néotropiques, Nancy Cespedes (Chili); pour l'Amérique du Nord, Monika Herzig (Mexique); et pour l'Océanie, Deborah Callister (Australie). Callister a été également désignée présidente du Comité de vérification des pouvoirs, et David Pritchard a été sollicité pour servir de Secrétaire du Comité.

La CdP a également décidé d'établir un Comité des finances et budget, chargé de l'approbation des propositions de budget central, présidé par Herb Raffaele (ETATS-UNIS). La CdP a ensuite décidé d'admettre les observateurs inscrits (COP10 Doc.39).

RAPPORTS: Rapport du Président du Comité Permanent:

Le Président du Comité permanent, Paul Mafabi, a donné un aperçu des activités du Comité durant la période 2006-2008 (COP

10 Doc.4). Le Comité s'est réuni à cinq reprises pour passer en revue les travaux du Secrétariat et sa situation budgétaire, et pour examiner les rapports concernant les travaux recommandés par le Groupe d'évaluation scientifique et technique (CEST) et veiller sur la communication, l'éducation, la participation et la conscientisation. Le Comité a également approuvé des projets qui seront financés par le Fonds des petites subventions de Ramsar pour la préservation et l'exploitation rationnelle des zones humides, des projets de résolutions et un projet de déclaration de Changwon pour la CdP 10. Mafabi a encouragé les délégués à établir des attributions et un ordre du jour clairs pour le Comité permanent durant son prochain mandat, et accorder une priorité aux thèmes émergents, en particulier, la mise en place d'un mécanisme de financement pour la Convention, l'amélioration de l'engagement avec d'autres accords environnementaux multilatéraux, le besoin de s'assurer de la préservation et de l'exploitation rationnelle des zones humides, et l'amélioration des capacités d'application des parties. Plusieurs délégués ont fait l'éloge du travail accompli par le Comité permanent et le rapport a été adopté.

Rapport du Président du Comité d'évaluation scientifique et technique: Heather MacKay, Présidente sortante du CEST a présenté aux délégués un briefing sur les travaux du Groupe durant la dernière triennale, mettant en exergue les thèmes et les défis touchant à l'application de la Convention ainsi que les domaines d'intervention émergents et les options offertes pour les travaux futurs. Elle a plaidé pour le traitement des questions concernant l'eau, les zones humides, la biodiversité et les changements climatiques, plutôt sous forme d'un ensemble indivisible que sous forme de problèmes autonomes. MacKay a également parlé des réseaux régionaux pour le correspondant national (CN) et a plaidé pour une expansion des efforts fournis dans le domaine du renforcement des capacités des CP. Dans le débat qui a suivi, l'ALGERIE, l'INDE, l'EGYPTE et l'Australie ont apporté leur appui à l'idée d'un réexamen des lignes directrices relatives aux sites Ramsar, par le CEST, l'Australie appelant à davantage de clarté concernant l'utilisation de la procédure d'inscription de Montreaux des sites Ramsar menacés. Le VENEZUELA a demandé la suppression de l'un de ses sites Ramsar de la liste de Montreaux, étant donné que les problèmes touchant à l'essor touristique qui y étaient posés ont été traités. La représentante a également souligné le besoin de recourir à un expert pour le traitement du thème zones humides et urbanisation.

MAURICE, l'EGYPTE et l'INDE ont plaidé pour davantage de travaux scientifiques sur la grippe aviaire. La REPUBLIQUE DE COREE a exprimé l'espoir de voir se réaliser la recherche approfondie sur les questions scientifiques et techniques, proposée par le GEST. Les délégués ont adopté le rapport du GEST.

Rapport de la représentante de la Conférence mondiale des ONG sur les zones humides: Park In-ja, au nom des participants à la Conférence mondiale des ONG sur les zones humides, tenue avant la CdP 10, a présenté la Déclaration de Suncheon des ONG, signalant la formation d'un réseau mondial des zones humides

visant à faciliter et à améliorer l'échange d'informations et le transfert des bonnes pratiques en matière de gestion des zones humides. Elle a encouragé les parties à organiser des comités nationaux chargés des zones humides, formés de toutes les parties prenantes pertinentes, et a appelé à l'amélioration de la coopération entre les parties, les Organisations internationales partenaires, les ONG et les communautés locales et autochtones. Elle a appelé également à une nouvelle résolution pour la protection et la restauration des sites éligibles à la désignation de sites Ramsar, mais qui ne sont pas encore reconnus par les gouvernements, et a proposé d'établir un Prix international pour la restauration de zones humides. Elle a souligné aussi le besoin de préserver la durabilité des zones humides tout en respectant les coutumes locales, et a attiré l'attention sur les projets de résolutions consacrés, entre autres, à la santé, à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la biodiversité des rizières et aux biocombustibles.

Rapport du Secrétaire Général: Anada Tiéga, Secrétaire Général de Ramsar, a donné un aperçu de l'application de la Convention au niveau mondial, au cours de la triennale écoulée (COP10 Doc.6). Il a noté qu'il y a désormais 158 parties contractantes et 1802 sites Ramsar couvrant 168 millions d'hectares. Il a souligné la reconnaissance accrue du rôle des zones humides dans la préservation et le développement durable, en particulier, par rapport à la biodiversité, aux changements climatiques, à la sécurité alimentaire, à l'énergie, aux industries extractives, à la santé, à l'urbanisation et à l'approvisionnement en eau. Il a mis en relief la gestion et les défis à relever dans l'organisation, les défis scientifiques et techniques et les défis émergents relatifs à l'application de la convention de Ramsar.

Tiéga a souligné également l'importance: de l'amélioration de l'image et de la compréhension de la Convention; l'intégration des zones humides dans la planification nationale et internationale; l'amélioration des capacités du Secrétariat; et l'accroissement du financement accordé à la CdP. Il a parlé du travail accompli avec les organisations pertinentes sur les nouveaux concepts et approches, tels que le piégeage du carbone et le paiement des services des écosystèmes. Il a parlé des appels à l'action lancés par les niveaux régional et mondial, pour sauver les inestimables zones humides, mettant l'accent sur les partenariats pour la gestion des zones humides, avec les acteurs clés aux niveaux local, national et international.

En réponse au rapport du secrétaire général, plusieurs parties ont présenté des comptes rendus sur l'application au niveau national et la désignation de zones humides comme sites Ramsar, et ont mis en relief les points de préoccupation ou d'intérêt évoqués dans le rapport. Le BRESIL a déclaré que le rapport présentait un point de vue manquant d'objectivité sur les biocombustibles. Le BRESIL et l'ARGENTINE ont noté que l'établissement des priorités est une prérogative des parties, tout en reconnaissant le rôle consultatif du Secrétaire général, l'ARGENTINE rappelant que la IV Réunion régionale panaméricaine, en 2007, avait décidé des priorités régionales. Le BRESIL, le PARAGUAY et CUBA ont demandé que le rapport du Secrétaire général rende compte des conclusions de la réunion.

Au sujet de l'inscription des sites, la CHINE a noté que six nouveaux sites Ramsar ne sont pas intégrés dans le rapport respectif (COP 10 Doc.7), et que les changements négatifs induits par l'Homme dans la Réserve du lac Dalai, rapporté par le Secrétaire général ont été atténués. L'AUTRICHE a appelé à une augmentation du personnel du Secrétariat en raison du nombre accru des membres et de l'accroissement du nombre des sites Ramsar et des résolutions de la CdP. L'EGYPTE a souligné le besoin: d'un suivi des activités, y compris l'organisation de réunions régionales; d'une résolution du statut juridique du Secrétariat; et de puiser dans les pratiques et les leçons codifiées dans le domaine du patrimoine culturel et des zones humides en Méditerranée. L'EGYPTE et l'IRAK ont encouragé le traitement du problème de la barrière linguistique posé aux parties arabes, l'IRAK demandant de faire en sorte que les services et produits d'information de Ramsar soient disponibles en langue arabe.

Le CHILI a plaidé pour l'établissement de liens entre les changements climatiques et les zones humides. Le MALAWI a apporté son appui à l'idée de tenir un forum régional pour le réseau des gestionnaires des zones humides. Le JAPON a mis en garde contre l'augmentation budgétaire dont fait allusion le rapport du Secrétaire général. La REPUBLIQUE DE COREE a annoncé son intention d'établir le Réseau Ramsar d'Asie Orientale pour la préservation des zones humides et de fournir le financement nécessaire. Le KENYA a plaidé pour l'expansion des sites Ramsar.

La TANZANIE a proposé l'amélioration des synergies entre la Convention de Ramsar et la CDB, ainsi que l'implication d'autres initiatives mondiales, telles que le Forum mondial sur l'eau et la FAO. Attirant l'attention sur le thème de la CdP, "Notre santé dépend de celle des zones humides," la représentante a souligné l'importance d'établir un lien entre les changements climatiques et les zones humides, faisant observer également que 80 pour cent des maladies rapportées à l'Organisation mondiale de la santé sont liées à l'environnement. Le WWF a appelé la CdP à encourager les parties à utiliser le Registre de Montreaux pour indiquer les sites qui ont été soumis ou qui risquent d'être soumis à des changements défavorables dans leurs caractéristiques écologiques.

Le rapport du Secrétaire général a été adopté après des éclaircissements fournis par Anada Tiéga.

EXPOSE SPECIAL SUR LA PRESERVATION ET L'EXPLOITATION DURABLE DES ZONES HUMIDES EN REPUBLIQUE DE COREE: Suk Tae Hwang, Ministre de l'environnement, a présenté un exposé sur la préservation et l'utilisation durable des zones humides en République de Corée. Il a signalé que 7,7 pour cent de la masse terrestre de la République de Corée sont couverts par des zones humides, dont 11 sites Ramsar désignés. S'agissant des priorités post-CdP 10, il a énuméré: l'établissement d'un Inventaire national des zones humides d'ici 2012 et d'un centre des zones humides de la Convention de Ramsar d'Asie orientale; l'amélioration de la coopération avec la République démocratique populaire de Corée; et la mise en application de la politique de Croissance verte. L'exposé s'est terminé par une projection vidéo sur la préservation des zones humides en république de Corée.

DANS LES COULOIRS

Après une cérémonie d'ouverture animée de spectacles culturels et suivie par un dîner mardi soir, la CdP 10 est allée à la besogne mercredi. Les heures qui passaient ont vu un nombre de plus en plus important de délégués identifier les thèmes qui leur sont les plus chers, exprimant un sentiment d'urgence pour certains d'entre eux et révélant des divergences de vue sur d'autres. Plusieurs délégués de pays en développement ont présenté le problème des industries extractives comme étant la menace la plus imminente posée à leurs zones humides, et un délégué, en particulier, a appelé à des mesures immédiates pour protéger les zones humides contre les pressions exercées pour l'extraction de ressources profitables. Exprimant son exaspération, il a déclaré "c'est la survie même de nos zones humides qui est en jeu."

Parmi les autres questions soulevées, il y a lieu de citer celle du changement climatique et son interconnexion avec la préservation et l'utilisation durable des zones humides. La plupart des délégués étaient d'avis sur le besoin d'une approche holistique englobant l'eau, la biodiversité et les changements climatiques qui rehausserait le profil des zones humides dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, mais d'autres ont attiré l'attention sur la question, sujet de discord, des biocombustibles. Un délégué a raillé "nous sommes sûrs de voir un gros désaccord" sur cette "utilisation pas bien rationnelle" des zones humides. Plusieurs parties ont exprimé un intérêt pour davantage de renforcement des capacités ou pour des activités d'appui à l'application, comme une couverture régionale, mais certains s'attendent à des négociations cahoteuses sur le budget.